



Rapport
ANNUEL
2018-2022



Défenseur des enfants, des jeunes et des aînés du Nouveau-Brunswick

P.O. Boîte 6000
Fredericton, NB, E3B 5H1

Sans frais : 1.888.465.1100
Local: 1.506.453.2789
Fax: 1.506.453.5599

www.cyanb.ca
www.nbseniorsadvocate.ca

Comment citer ce document :

Défenseur des enfants, des jeunes et des aînés du Nouveau-Brunswick,
Rapport annuel 2018-2022.

Copie papier ISBN# : 978-1-4605-3872-2
Version PDF ISBN# : 978-1-4605-3874-6

New Brunswick
Child & Youth
Advocate



Défenseur des
enfants et des jeunes
du Nouveau-Brunswick

New Brunswick
Seniors'
Advocate



Défenseur des
aînés
du Nouveau-Brunswick

15 février 2024

M. Shayne Davies
Greffier de l'Assemblée législative
Fredericton, Nouveau-Brunswick

Monsieur,

Conformément au paragraphe 25 (1) de la *Loi sur le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés*, j'ai le plaisir de présenter, au nom de mon prédécesseur, le rapport annuel du défenseur pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2022.

Respectueusement soumis,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Kelly A. Lamrock". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Kelly A. Lamrock, c.r.

Défenseur des enfants, des jeunes et des aînés du Nouveau-Brunswick

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE



Le mandat du Bureau du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés s'étend à l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick.

Nous reconnaissons respectueusement que le Nouveau-Brunswick est le territoire traditionnel non cédé des peuples Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Peskotomuhkati. Ce territoire est couvert par les « Traités de paix et d'amitié » que ces nations ont signés pour la première fois avec la Couronne britannique en 1726. Ces traités ne portaient pas sur la cession de terres et de ressources, mais reconnaissaient en fait les titres Mi'kmaq et Wolastoqiyik et portaient sur l'établissement de règles pour ce qui devait être une relation permanente entre les nations.

Nous honorons les Gardiens du savoir et sollicitons leurs conseils alors que nous nous efforçons de développer des relations plus étroites avec les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick.

Nous sommes honorés de travailler, de vivre, d'apprendre et de jouer sur les terres de ceux dont les ancêtres ont parcouru cette terre depuis des temps immémoriaux.



TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DU BUREAU DU DÉFENSEUR	7
ÉTATS FINANCIERS	9
2018-2019	10
2019-2020	10
2020-2021	11
2021-2022	11
ENFANTS ET JEUNES	12
PLAIDOYER DES CAS INDIVIDUELS	14
NOTRE PROCESSUS DE PLAIDOYER	14
TENDANCES DANS LES CAS DE PLAIDOYER INDIVIDUELS	15
ÉTUDE DE CAS	16
RAPPORTS ET PUBLICATIONS	17
ÉDUCATION ET SENSIBILISATION	18
COURS D'ÉTÉ INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'ENFANT	18
SEMAINE D'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'ENFANT (SEDE)	18
ENGAGEMENT DES JEUNES	19
INFOLETTRES	21
AÎNÉS ET ADULTES VULNÉRABLES	22
CAS DE PLAIDOYER INDIVIDUEL	24
TENDANCES DANS LES CAS DE PLAIDOYER INDIVIDUELS	25
ÉTUDE DE CAS	25
RAPPORTS ET PUBLICATIONS	26
ÉDUCATION ET SENSIBILISATION	27
VISITES AUX INTERVENANTS PRINCIPAUX	27
JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES	27
INFOLETTRES	28
« LES JEUNES DONNENT LA PAROLE AUX AÎNÉS »	28
DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	29

À PROPOS DU BUREAU DU DÉFENSEUR



Le Bureau du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés du Nouveau-Brunswick est un bureau indépendant de l'Assemblée législative, c'est-à-dire indépendant du gouvernement.

Notre rôle, tel que défini dans la *Loi sur le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés* est de représenter les droits, intérêts, et opinions des enfants, des jeunes, des aînés et des adultes vulnérables.

NOTRE MANDAT

Le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés :

- Veille à ce que les droits et les intérêts des enfants, des jeunes et des personnes âgées soient protégés;
- Veille à ce que les opinions des enfants, des jeunes et des personnes âgées soient entendues et prises en compte là où ces opinions ne pourraient autrement pas être défendues;
- Veille à ce que les enfants, les jeunes et les personnes âgées aient accès aux services approuvés et à ce que les plaintes concernant ces services reçoivent l'attention appropriée;
- Fournit des informations et des conseils au gouvernement, aux agences gouvernementales et aux communautés sur la disponibilité, l'efficacité, la réactivité et la pertinence des services destinés aux enfants, aux jeunes et aux personnes âgées ; et
- Agit à titre de défenseur des droits et des intérêts des enfants, des jeunes et des personnes âgées en général.

Juridictions :

- Services fournis par les ministères du gouvernement provincial ou par des commissions, conseils, agences et autres organismes créés par la loi ou responsables devant la province.

APPLICATION DU MANDAT

1 Plaidoyer individuel

2 Enquête systémique

3 Recommandation au gouvernement

4 Éducation du public

5 Engagement des jeunes

Défendre les intérêts de tous les enfants, les jeunes, personnes âgées, et les adultes vulnérables

ÉTATS FINANCIERS



2018-2019

	Budget (\$)	Budget réel (\$)
Personnel	1,008,000.00	993,930.63
Autres services	97,700.00	181,136.60
Matériaux et fournitures	6,500.00	4,598.38
Propriété et équipement	9,800.00	7,501.73
Contributions et subventions	0.0	(89,700.00)
Dette et autres frais	0.0	147.92
TOTAL	1,122,000.00	1,097,615.26

Effectif : 15 membres du personnel

2019-2020

	Budget (\$)	Budget réel (\$)
Personnel	1,103,989.00	1,112,732.03
Autres services	141,691.00	150,227.58
Matériaux et fournitures	5,000.00	4,139.66
Propriété et équipement	9,800.00	10,313.94
Contributions et subventions	0.0	(21,000.00)
Dette et autres frais	0.0	30.0
TOTAL	1,260,480.00	1,256,443.21

Effectif : 14 membres du personnel



2020-2021

	Budget (\$)	Budget réel (\$)
Personnel	1,120,860.02	1,104,033.46
Autres services	155,372.00	124,868.06
Matériaux et fournitures	7,900.00	4,115.49
Propriété et équipement	11,500.00	17,650.32
Contributions et subventions	0.0	(40,858.11)
Dette et autres frais	0.0	
TOTAL	1,295,632.02	1,209,809.22

Effectif : 15 membres du personnel

2021-2022

	Budget (\$)	Budget réel (\$)
Personnel	1,232,934.88	1,344,829.70
Autres services	155,372.00	228,728.26
Matériaux et fournitures	7,900.00	9,305.58
Propriété et équipement	11,500.00	19,281.38
Contributions et subventions	195,068.04	0.00
Dette et autres frais		630.00
TOTAL	1,602,774.92	1,602,774.92

Effectif : 13 membres du personnel

ENFANTS ET JEUNES



2,590

**Demandes de
plaidoyer**

45

**Recommandations
publiques
au gouvernement**

6

Publications

4

**Rapports
systémiques**

8+

**Ateliers / Séances
d'engagement des
jeunes**

5

**Événements majeurs
d'éducation du
public**

PLAIDOYER DES CAS INDIVIDUELS

NOTRE PROCESSUS DE PLAIDOYER



Résolution rapide des dossiers de plaidoyer individuel

Parfois, lorsque des personnes nous appellent pour obtenir de l'aide, elles le font car elles ne savent pas comment résoudre un problème auquel elles sont confrontées. Elles ne connaissent peut-être pas les options qui s'offrent à elles, ni à qui parler ou quoi faire.

Notre personnel écouterait les défis auxquels la personne est confrontée et lui fournirait des informations et l'aiderait à naviguer les services en considération de ses droits et options. Cela inclut les services qu'elle a le droit de recevoir au Nouveau-Brunswick. Nous travaillons avec elle pour identifier des solutions possibles. De nombreuses demandes de services peuvent être résolues en fournissant des informations, un soutien et des conseils qui permettent aux individus de défendre eux-mêmes leurs droits, ou avec d'autres interventions à court terme qui résolvent les problèmes et les obstacles que les Néo-Brunswickois peuvent rencontrer.

Cas de plaidoyer complexes

Les cas de plaidoyer complexes sont des cas où les problèmes identifiés impliquent plusieurs systèmes, ou lorsqu'il y a un manque de ressources communautaires ou familiales pour répondre aux besoins d'un enfant/jeune/jeune adulte/groupe de jeunes.

Nos délégués ont été impliqués dans des cas où il y a eu des défaillances importantes du système ou des personnes qui nécessitent l'intervention d'un ou plusieurs prestataires de services. Les cas de plaidoyer complexes peuvent, selon la situation, conduire à des recommandations formelles de la part du défenseur.

TENDANCES DANS LES CAS DE PLAIDOYER INDIVIDUELS

La majorité des demandes de plaidoyer que notre bureau reçoit nous sont soumises par téléphone, suivies des demandes reçues par courrier électronique.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des 2 590 demandes de plaidoyer reçues par notre bureau au cours de la période de référence, soit du 1er avril 2018 au 31 mars 2022.

Année fiscale 2018-2019:	779 demandes de plaidoyer
Année fiscale 2019-2020:	685 demandes de plaidoyer
Année fiscale 2020-2021:	495 demandes de plaidoyer
Année fiscale 2021-2022:	614 demandes de plaidoyer

TOTAL: 2,590 DEMANDES DE PLAIDOYER

Les tendances ci-dessous sont basées sur les 2 590 demandes de défense reçues par notre bureau entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2022 et montrent à quels ministères gouvernementaux sont liées les demandes de plaider les plus courantes.



ÉTUDE DE CAS

(Les informations d'identification ont été modifiées par respect de la confidentialité)

Situation :

Isabelle a contacté le Bureau du défenseur des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick car elle avait des problèmes de santé mentale, ce qui affectait par conséquent ses options en matière de scolarité. Cette jeune souffrait d'une grande anxiété, en partie causée par son diagnostic de trouble obsessionnel compulsif.

Très jeune, elle s'est rendu compte que le milieu scolaire traditionnel n'était pas fait pour elle et à 16 ans elle a été acceptée, avec l'aide de notre bureau, dans le Programme de développement éducatif général (ci-après le programme). Bien que l'âge minimum pour s'inscrire à ce programme est de 18 ans, une exception a été faite et elle a été acceptée. La prochaine étape était pour elle de passer l'examen final pour le programme.

Cependant, pour bénéficier des aménagements appropriés, une évaluation psycho-éducative mise à jour était nécessaire.

Le district et les autorités du programme se renvoyaient la balle, chacun étant d'avis que c'était à l'autre partie de payer pour l'évaluation.

Ce que nous avons fait :

Après plusieurs conversations avec le district, le ministère de l'Éducation et du développement de la petite enfance et le ministère de l'Éducation post-secondaire, de la formation et du travail, des dispositions ont été prises pour couvrir le coût de l'évaluation psycho-éducative.

Résultat :

Isabelle a complété son Programme de développement éducatif général et est maintenant en route pour poursuivre ses études dans un cadre post-secondaire.

RAPPORTS ET PUBLICATIONS

2018

Rapport sur l'état de l'enfance 2018
Focus spécial : Identité et droits des minorités

2019

Derrière les portes closes : un cas de négligence
Examen du défenseur d'un cas sévère de négligence d'enfants

Rapport sur l'état de l'enfance 2019
Focus spécial : Droits à l'éducation

2020

Défendre les droits de l'enfant à l'école et par l'intermédiaire de l'éducation
Soumission en réponse au Livre vert sur la réforme de l'éducation

Rapport sur l'état de l'enfance 2020
Focus spécial : Protéger les droits de l'enfant en temps de pandémie

2021

Une question de vie et de mort
Rapport et recommandations provisoires de l'examen du défenseur des services de santé mentale et de prévention du suicide chez les jeunes

Aucun enfant abandonné
Rapport du Conseil consultatif des Premières Nations sur l'examen des services de santé mentale et de prévention du suicide chez les jeunes

Le meilleur de ce que nous avons à offrir
Rapport et recommandations final de l'examen du défenseur des services de santé mentale et de prévention du suicide chez les jeunes

Cadre d'indicateurs des droits de l'enfant 2021
Portrait statistique des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick



ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

COURS D'ÉTÉ INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS DE L'ENFANT

Organisé chaque année depuis 2012 en partenariat avec la Formation continue de l'Université de Moncton, le Cours d'été international sur les droits de l'enfant est un forum pour les défenseurs et leur personnel, les professionnels qui travaillent avec les enfants, les universitaires et toute personne intéressée par les droits de l'enfant. Le Cours promeut les meilleures pratiques professionnelles et les droits de l'enfant en tant que droits fondamentaux des êtres humains.

Le Cours offre l'occasion aux professionnels de divers domaines des droits de l'enfant de partout au Canada et dans le monde de se réunir et de partager leur expertise et leurs sujets de recherche. Il vise également à encourager les décideurs à élaborer des politiques et des programmes publics pour mieux protéger l'intérêt supérieur de l'enfant.



Cours d'été 2018

Edition 2018

Éducation et petite enfance : les tout-petits et leurs droits

Edition 2019

Le droit à l'éducation pour toutes et tous : enjeux d'inclusion et droits des enfants

Edition 2020

Le droit à l'éducation en période de pandémie : la continuité de l'éducation en danger

Edition 2021

Les droits de l'enfant en période de pandémie : le meilleur intérêt de l'enfant au coeur des défis issus de la crise de COVID 19



Cours d'été 2019

SEMAINE D'ÉDUCATION AUX DROITS DE L'ENFANT (SEDE)

La semaine d'éducation aux droits de l'enfant est célébrée chaque année pendant la semaine entourant la Journée nationale de l'enfant, le 20 novembre, pour promouvoir, éduquer le public et impliquer les Canadiens dans des activités et des conversations qui mettent en valeur les droits des enfants et veillent à ce qu'ils soient reflétés dans nos lois, politiques et pratiques gouvernementales, dans les communautés et à la maison. Au cours des années de référence, la participation de notre bureau dans les activités de la SEDE s'est traduite par le traditionnel petit-déjeuner sur l'état de l'enfance du défenseur, des tables rondes de jeunes, des conférences dans des universités et des visites du défenseur dans des écoles.



Panel jeunesse - SEDE 2019



*Norm Bossé, Défenseur
Petit-déjeuner sur l'état de l'enfance - SEDE 2019*



*Visite du défenseur dans une école du N.-B.
SEDE 2019*

ENGAGEMENT DES JEUNES

Comité de la voix des jeunes



*Comité de la voix des jeunes - Conférence
de presse - Petit-déjeuner sur l'état de
l'enfance 2019*

Le Comité voix des jeunes est l'occasion pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans de participer à différentes activités au sein de notre bureau, l'une d'entre elles ayant donné lieu à une enquête provinciale sur la politique du code vestimentaire pour laquelle nous avons recueilli plus de 4 000 réponses d'étudiants, contribuant ainsi à informer les recommandations du défenseur au gouvernement.

Les membres du Comité ont également participé à divers panels de jeunes, à des interactions avec les médias et à des événements liés aux droits de l'enfant. En 2020, un nouveau logo, un nouveau site Internet et une nouvelle page Facebook ont été créés pour le Comité.



Comité de la voix des jeunes - Panel jeunesse - Cours d'été 2019



*Comité de la voix des jeunes
Cours d'été 2019*

Action des jeunes Atlantique et Parlons Jeunes

Édition 2019 d'Action des jeunes Atlantique:
Éducation, diversité et droits des enfants

Édition 2021 de Parlons Jeunes:
La participation civique comme outil pour développer des stratégies et intervenir dans le monde

Édition 2022 d'Action des jeunes Atlantique:
Construire des outils de plaidoyer en partenariat avec le programme Imagine NB

Action des jeunes Atlantique est une initiative développée par le Centre de ressources Landon Pearson pour offrir un forum permettant aux jeunes âgés de 10 à 18 ans de se renseigner sur leurs droits. Parlons Jeunes est une activité similaire lancée par l'AOMF dans la communauté francophone.

Diverses activités de partage de connaissances ont été organisées dans le cadre de ces deux initiatives afin de favoriser les échanges entre les jeunes participants et d'élaborer des recommandations qui ont ensuite été partagées avec le défenseur.

Le but de ces événements est non seulement d'éduquer, mais aussi d'encourager les enfants et les jeunes à s'impliquer dans les décisions qui les concernent et à partager leurs expériences avec les dirigeants politiques et communautaires.



Présentation devant l'Assemblée législative du N.-B. du rapport et des recommandations d'Action des jeunes Atlantique 2018



Action des jeunes Atlantique 2019



Action des jeunes Atlantique 2019



Parlons Jeunes 2021



Action des jeunes Atlantique 2022

Consultation jeunesse sur la réforme de la *Loi sur les services à la famille*

En 2021, le défenseur a lancé une consultation auprès des jeunes à l'échelle de la province sur la réforme législative de la *Loi sur les services à la famille*.

Une enquête en ligne a été diffusée dans les écoles, et plusieurs discussions de groupe et entretiens individuels ont été réalisés pour recueillir les voix des jeunes sur la question, y compris les voix d'une majorité de jeunes ayant une expérience vécue, et informer les recommandations du défenseur.

Comité consultatif des jeunes sur l'examen par le défenseur des services de santé mentale et de prévention du suicide pour les jeunes

Alors que le défenseur a lancé son examen des services de santé mentale et de prévention du suicide pour les jeunes au Nouveau-Brunswick, différents comités consultatifs ont été créés, y compris un comité consultatif des jeunes composé de deux jeunes co-présidentes et de 15 jeunes membres.

En plus de leurs propres réunions, le Comité consultatif des jeunes a participé à des réunions conjointes avec le Comité consultatif des adultes pour valider la portée et le plan de l'examen, rencontrer les experts indépendants et valider les rapports et recommandations provisoires et finales.

« Les jeunes donnent la parole aux aînés »

« Les jeunes donnent la parole aux aînés » est un projet intergénérationnel qui combine les deux aspects de notre mandat.

Plus d'informations sur ce projet sont disponibles à la page 27.

INFOLETTRES

La pandémie de COVID-19 a donné à notre bureau l'occasion de se réinventer et de réfléchir à de nouvelles façons de rejoindre le public et de mettre en oeuvre son mandat d'éducation et de sensibilisation.

À cette fin, le Défenseur a lancé un bulletin d'information mensuel pour promouvoir les activités du bureau ainsi que celles de ses partenaires communautaires et partager d'autres ressources et informations afin de mieux informer le public sur les droits de l'enfant.



AÎNÉS ET ADULTES VULNÉRABLES



1,078

**Demandes de
plaidoyer**

13

**Recommandations
publiques au
gouvernement**

PREMIER

**Rapport systémique du
défenseur**

19+

**Points d'engagement
avec la
communauté**

17

**Séances de
développement
professionnel pour
notre équipe**

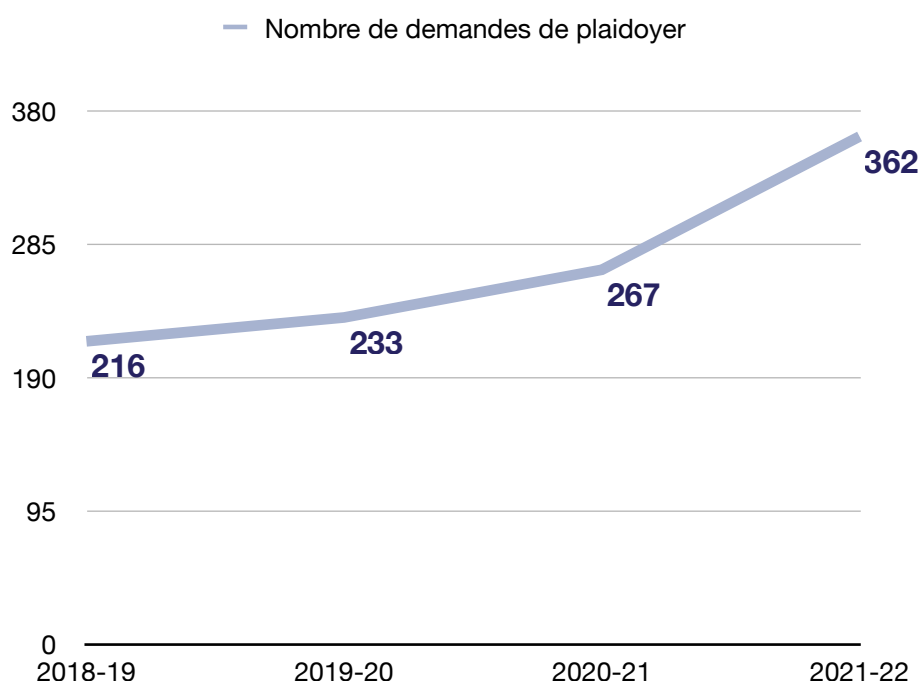
CAS DE PLAIDOYER INDIVIDUEL

Notre équipe de délégué.e.s du côté des aînés et des adultes vulnérables suit le même processus de plaidoyer que notre équipe de délégué.e.s de la branche enfants et jeunes (voir page 14).

La majorité des demandes de plaidoyer que notre bureau reçoit nous sont soumises par téléphone, suivies des demandes reçues par courrier électronique.

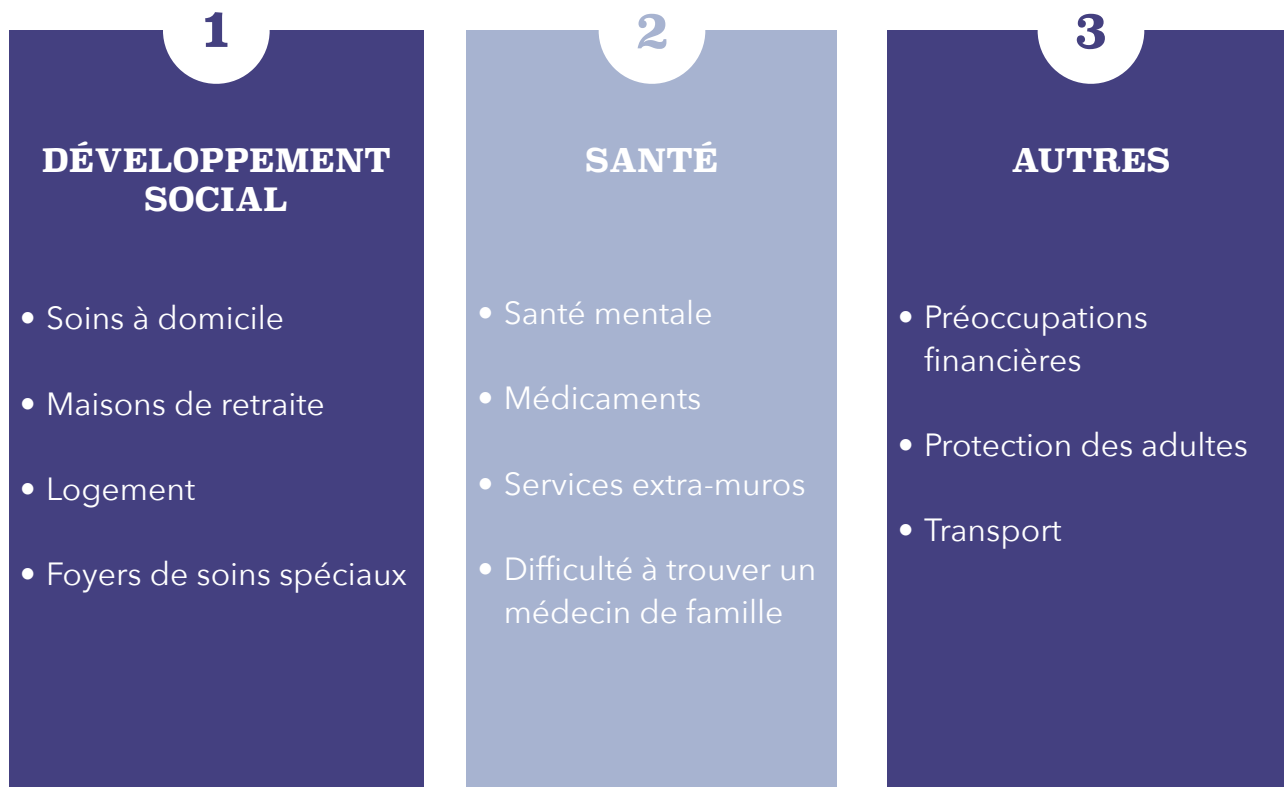
Comme démontré ci-dessous, le nombre de demandes de plaidoyer individuel pour les personnes âgées et les adultes vulnérables reçues par notre bureau a augmenté de façon constante depuis la création d'un mandat spécifique en 2017.

Année fiscale 2018-2019:	216 demandes de plaidoyer
Année fiscale 2019-2020:	233 demandes de plaidoyer
Année fiscale 2020-2021:	267 demandes de plaidoyer
Année fiscale 2021-2022:	362 demandes de plaidoyer
TOTAL: 1,078 DEMANDES DE PLAIDOYER	



TENDANCES DANS LES CAS DE PLAIDOYER INDIVIDUELS

Les tendances ci-dessous sont basées sur les 1 078 demandes de plaidoyer individuel reçues par notre bureau entre le 1er avril 2018 et le 31 mars 2022 et montrent à quels ministères gouvernementaux sont liées les demandes les plus courantes.



ÉTUDE DE CAS

(Les informations d'identification ont été modifiées par respect de la confidentialité)

Situation

Une personne âgée Néo-Brunswickoise a déménagé du Nouveau-Brunswick vers la province de Québec où elle a été hospitalisée et avait besoin d'un placement dans une maison de retraite.

Elle vit désormais dans une maison de retraite à Québec mais a reçu une facture de plus de 6 000,00 \$ pour son séjour à l'hôpital.

On lui a dit qu'elle serait remboursée par l'assurance-maladie du Nouveau-Brunswick, mais ces-derniers ont refusé le remboursement.

Ce que nous avons fait

Un de nos délégués a contacté le ministère de la Santé et l'assurance-maladie du Nouveau-Brunswick à ce sujet.

Résultat

Une décision a été prise en faveur de la cliente afin de rembourser à la famille le montant total de la facture.

RAPPORTS ET PUBLICATIONS

En février 2021, le Bureau du défenseur des aînés a avisé le ministère du Développement social d'une enquête à la suite du décès d'un résident en foyer de soins de 91 ans, causé par des complications découlant d'une agression physique commise par un autre résident.

Cette enquête a donné lieu au premier rapport systémique rendu public par le défenseur depuis la nomination de son nouveau mandat auprès des aînés et des adultes vulnérables.

Le rapport intitulé *Il méritait mieux, une fin de vie tragique d'un résident en foyer de soins* est un appel à protéger les résidents des foyers de soins contre la violence entre résidents et à améliorer le niveau de soins et de soutien fournis aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick.

Pour régler ces problèmes et plusieurs autres relevés lors de l'examen en profondeur des dossiers, le défenseur des aînés a fait 13 recommandations dans des domaines clés :

- Protection des résidents des foyers de soins;
- Signalement des incidents majeurs;
- Processus de plainte;
- Formation des employés;
- Communication avec les membres de la famille des résidents des foyers de soins;
- Enquête en protection des adultes dans les foyers de soins; et
- Indépendance et suivi des examens des décès et des blessures concernant des personnes âgées.



ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

VISITES AUX INTERVENANTS PRINCIPAUX

Au cours de la deuxième année d'opérations après la nomination d'un nouveau mandat spécifique aux aînés et aux adultes vulnérables, la plupart des activités d'éducation et de sensibilisation ont consisté en des visites dans des maisons de retraite et foyers de soins spéciaux afin de nous présenter et partager des affiches et des dépliants pour informer les résidents de notre mandat et comment contacter notre bureau au cas où ils auraient besoin de plaider.

Nous avons également rencontré de nombreux organismes communautaires et différents intervenants impliqués auprès des personnes âgées et des adultes vulnérables de notre province.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

Pour souligner la Journée internationale des personnes âgées le 1er octobre, des membres de notre personnel, dont notre défenseur adjoint, ont participé à des cérémonies de lever du drapeau, à l'hôtel de ville de Fredericton et à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.



Cérémonies de lever du drapeau - Journée internationale des personnes âgées - 2018, 2020, 2021

INFOLETTRES

À l'instar de ce qui a été fait du côté des enfants et des jeunes, le défenseur a lancé un bulletin d'information mensuel pour la branche des aînés afin de promouvoir les activités de notre bureau, ainsi que les activités de nos partenaires communautaires et partager d'autres ressources et informations afin de mieux informer le public dans en lien avec notre mandat et les droits des personnes âgées en général.

« LES JEUNES DONNENT LA PAROLE AUX AÎNÉS »

« Les jeunes donnent la parole aux aînés » est un projet intergénérationnel pour lequel 11 jeunes Néo-Brunswickois francophones ont enregistré des entrevues avec 7 aînés de notre province pour discuter de leur quotidien et de leurs intérêts, découvrir de nouvelles perspectives et bâtir des relations dans leur communauté. Le projet a été conçu pour contrer les effets négatifs de la pandémie de COVID-19, notamment l'isolement de notre population âgée.

Les entrevues ont été diffusées sur les 10 radios communautaires francophones de la province et sont disponibles en rediffusion sur Spotify.



« Les jeunes donnent la parole aux aînés »
2022

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Avec la création d'un mandat spécifique pour les aînés et les adultes vulnérables en 2017, les années de la période couverte dans ce rapport ont été des années de réorganisation de notre bureau et de développement pour notre personnel.

En tant que bureau, nous avons organisé une série de déjeuners-causeries pour rencontrer différentes parties prenantes afin de connaître les programmes et services disponibles pour les personnes âgées et les adultes vulnérables, et d'accroître nos connaissances générales ainsi que la qualité de notre travail, tant dans notre plaidoyer individuel que systémique.

La liste ci-dessous est une liste des différents déjeuners-causeries auxquels notre personnel a participé, en fonction des domaines de services les plus courants identifiés dans nos tendances en matière de plaidoyer individuel.

1. **Protection des Adultes (DS)** – Jamie Howie, Consultant

2. **Exploitation financière des personnes âgées** – Lisa Legere, Coordinatrice de l'éducation, Commission des services financiers et des services aux consommateurs

3. **Soins de longue durée (DS)** – Alex Taylor, Consultant

4. **Programme de soutien aux personnes ayant un handicap (DS)** – Rosalyn MacDonald, Consultant

5. **Maisons de retraite** – Liena Roussel, Gestionnaire de la qualité et de la conformité et Stephanie Golding, consultante en soins infirmiers cliniques

6. **Services résidentiels pour adultes** – Alesha Gaudet (gestionnaire de programme), Annie Leblanc et Elizabeth Laplante (consultantes ARF)

7. **Société Alzheimer** – Lauren Ogden

8. **Silver Alerts** – Université de Waterloo

9. **Cartographie des services aux personnes âgées au N.-B.** - Michelle LaFrance, Université de St. Thomas

10. **Coalition pour les droits des personnes âgées et des résidents des foyers de soins** – Cecile Cassista

11. **Direction des véhicules automobiles, suspension du permis des personnes âgées** – Cynthia Reese

12. **Tribunal de la location résidentielle** - Jessica Bernier, directrice principale de la location résidentielle

13. **Programme extra-muros** – Jennifer Elliot, directrice des soins de santé à domicile et Evangeline Hallam, directrice par intérim de l'unité de soins à domicile

14. **Tableau de bord Covid DS** – Serena Ann Bradford (Responsable de la réponse Covid) et Melanie Comeau-Chase (Analyste de données)

15. **Services du coroner** – Michael Johnston (coroner en chef adjoint par intérim) et Emily Caissie (coroner régional principale)

16. **Comité provincial des cas complexes** (projet Black Belt avec deux nouveaux consultants cliniques, Emily Forestell et Shane Good)

17. **Diversité des genres et inclusion** (AJ Ripley, Direction de l'égalité des femmes)

